

N° 21



MAIRIE: Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie: 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi: 9h-12h & 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi:

9h-12h & 14h-16h

Mercredi: 9h-12h (fermeture l'après-midi mais accueil téléphonique disponible)

NOTEZ QUE LA MAIRIE SERA FERMÉE LE VENDREDI 10 MAI



HORAIRES POINT INFO JEUNESSE

JUSQU'AU 30 AVRIL:

Lundi et jeudi : 9h-11h30

Mardi, mercredi et vendredi :

14h30-18h30

À PARTIR DU 2 MAI:

Du lundi au vendredi :

9h-11h30 & 14h30-18h30

Tél.: 04 90 35 08 87

pijgrillon@orange.fr

Dans ce numéro :

Informations Budget communal	2
Subventions aux Associations	2
Côté Patrimoine	3
Quelques Rappels	3
Handicapés visuels	3
Nettoyage de Printemps	3
Campagne Ambroisie	3
État Civil	4
Voirie 2013	4
Foire de Grillon	4
À vos Agendas	4
Finances communales 2006-12	Encar

Le mot du Maire

Grillonnaises, Grillonnais,

La nature nous réserve bien des surprises. Après le grand froid et la sécheresse de 2012, voilà que nous venons de vivre le mois de mars le plus arrosé depuis l'existence des services météo. De quoi alimenter copieusement les nappes phréatiques et ainsi passer l'année sereinement.

Ce premier trimestre est tout naturellement consacré à l'élaboration du budget communal, que votre Conseil municipal vient de voter le 25 mars dernier; vous en trouverez le détail dans ce numéro. Cependant, des points importants sont à souligner comme :

- la stabilité des taux communaux afin de ne pas accabler les ménages en ces temps difficiles,
- des investissements à hauteur de 1 485 500 € avec comme point d'orgue la place de la Bourgade,
- la dette par habitant en diminution constante,
- une enveloppe de 200 000 € de subventions aux associations dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

L'année 2013 verra, pour nos deux écoles, le retour à la semaine de quatre jours et demi. C'est le choix de vos élus, avec un coût supplémentaire d'environ 15 000 € (augmentation des heures du CLAE — Centre de Loisirs associé à l'École — et de l'entretien des locaux). Quant à l'aménagement de la journée scolaire, la planification est à l'étude.

Enfin, je tiens à vous informer, que malgré la dissolution du Comité des Fêtes, notre foire aura bien lieu le dimanche 26 mai. Je souhaitais que cette manifestation perdure, c'est donc tout naturellement que la municipalité reprend le flambeau et je remercie d'avance la bonne volonté des élus.

Bien amicalement,

Jean-Marie GROSSET



Informations sur le Budget communal

Compte administratif 2012

1. Budget de Fonctionnement

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2012 s'élève à 367 567 €.

Recettes de Fonctionnement :

1 592 514 €.

Dépenses de Fonctionnement :

1 224 946 €.

1. Budget d'Investissement

L'année 2012 aura permis la réalisation de nombreux investissements sur la commune.

Citons pour l'essentiel:

1	
Voirie 2012	163 473
Achèvement travaux ruelles du Vialle	129 594
Démolition Boulon	67 514
Cour école élémentaire	39 219
Achèvement travaux salle du 3º âge	33 696
Stade (terrain et arrosage automatique)	22 725
Salle du Conseil municipal	10 000
Fenêtres école maternelle	6 315
Lave-vaisselle et sèche-linge cantine	5 806
Réfection toiture lampisterie	5 700

soit, pour l'ensemble des investissements, un total de 536 698 € avec un subventionnement total notifié de 258 448 € dont 119 804 € restent à percevoir.

Budget prévisionnel 2013

1. Budget de Fonctionnement

Il devrait être sensiblement identique à celui de 2012 avec des **dépenses estimées à 1 312 202 €** .

2. Budget d'Investissement

Le montant prévisionnel des investissements est de 1 626 200 € dont, entre autres, le gros projet d'aménagement urbain comprenant la Place de la Bourgade, la rue de la Frache et le parking dit « Boulon » avec ses WC publics, projet subventionné à hauteur de 447 200 € pour un montant estimé à 1 100 000 €.

Voici l'essentiel des autres investissements prévus :

- * abri vélos et toiture école maternelle;
- * abri entrée des écoles;
- * enduit mur cimetière;
- réfection horloge beffroi et cloche église;
- * chaudière Maison Milon;
- * voirie 2013;
- * enfouissement télécoms rue du Presbytère;
- * véhicule et matériel services techniques;
- * photocopieurs (écoles maternelle et élémentaire);
- * réfrigérateur salle des fêtes;
- * mobilier salle des fêtes et salle 3e âge;
- * aires de jeux école maternelle et Square de Verdun.

Notez que tous ces budgets ont été analysés et préparés à deux reprises par la Commission des Finances (M. C. POLET, Adjoint, Mme M.H. LAUDET, M. P. DUF-FAU, M. F. LESENNE et M. P. MOURIER).

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 Mars 2013, les éléments de ce budget n'ayant pas été remis en temps utile, nous avons décidé de nous abstenir de voter ce budget.

J. SZABO, M.H. LAUDET, S. MURA , F.LESENNE, G. FERRIER et J. DUBOURG.

Les Subventions aux Associations 2013

Associations	MONTANT €	
Centre Social AGC	102 723	
Crèche	44 000	
Crèche subvention d'investissement (sous réserve)	15 394	
Association Majuscules : CLAE	18 200	
TOTAL prestations de services chapitre 6574	180 317	
La Prévention Routière	100	
MFR de St Laurent de Chamousset (1 Grillonnais)	150	
Association Randolance	100	
Association Maison des Chrétiens	200	
Association Vélo club VALREAS	600	
ASDP foot-ball GRILLON GRIGNAN	5 000	
Association Anciens combattants	300	
Association Arabesques	2 600	
Association Les Pétanqueurs grillonnais	650	
Amicale des pompiers	100	
Association Minuscules	1 900	
Association Comité de jumelage	1 000	
Amicale du Personnel	1 000	
Association les Grillons d'automne	1 800	
Association Majuscules	4 900	
Association L'Équipage Théâtre (nouvelle asso.)	100	
Association chasse	200	
Association Folivres	400	
Association Les Musicales de Grillon	2 000	
Association Patrimoine grillonnais	250	
ANACR 26	100	
SEA (Syndicat exploitants agricoles)	100	
Boutiques alimentaires et sociales	300	
Association GRILLON.Ados	1 000	
Festival des Nuits de l'Enclave	1500	
Restos du cœur (Vaucluse)	300	
TOTAL subventions chapitre 6574	26 550	
Subventions associations et prestations de services	206 867	

Voilà le tableau complet des subventions aux associations votées au **Conseil municipal du 4 mars** dernier.

Il comprend deux parties:

- Les prestations de services pour le Centre social AGC (Actions jeunesse, Point Info, centre de loisirs...), la crèche Pomme d'Api et le CLAE, porté par l'association Majuscules. Pour ces trois prestations (sauf investissement crèche), la Mairie perçoit des reversions de la CAF/MSA à hauteur de 60%.
- Les associations subventionnées.

Énigme du précédent bulletin



Située sur une maison de la Route de Taulignan, en face du lavoir, cette plaque indique encore « PELLEGRIN », « l'estamaïre ». Celui qui habitait là était artisan : étameur, rétameur, ferblantier ; il

réparait (peut être fabriquait-il aussi) les ustensiles tels que bassines, brocs, seaux, arrosoirs, casseroles, faitouts, chaudrons, etc. en décapant les parties altérées, puis en les recouvrant d'une soudure à l'étain.

Nouvelle énigme



La réponse dans le prochain bulletin!

Quelques Rappels

- Emploi du Feu: jusqu'au 15 avril et du 1er juin au 15 octobre inclus, il est interdit aux propriétaires et ayants droit d'allumer du feu, même dans un incinérateur. Mais, quelle que soit la période de l'année, le feu est interdit par vent fort (supérieur à 40 km/h).
- Entretien des Cours d'Eau: conformément à l'article L215-14 du Code de l'Environnement: « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau » afin de « permettre l'écoulement naturel des eaux ».
- Ambroisie : nous rappelons qu'elle fait l'objet d'une destruction obligatoire. L'arrachage systématique avant la floraison est le meilleur moyen de s'en défaire. Voir article ci-contre si vous avez du mal à l'identifier.
- <u>Plan Canícule</u>: en prévision d'éventuels grands coups de chaleur cet été, n'oubliez pas de vous faire connaître en Mairie si de tels moments vous posent problème afin que nous puissions vous apporter l'aide nécessaire.
- Frais de Séjour : il est rappelé aux parents d'élève(s) que la Commune accorde une participation individuelle de 3,00 € par jour pour certains séjours. Merci de vous adresser en Mairie.
- Numérotation : si ce n'est toujours pas fait, n'oubliez pas de venir chercher votre numéro d'habitation en Mairie (gratuit) et de l'apposer sur votre boîte aux lettres et/ou portail. Cela est non seulement une demande de la Poste mais aussi des services d'urgence qui ont souvent des difficultés à localiser les personnes.

Handicapés visuels

Le but de l'association Valentin HAUY est d'améliorer les conditions de vie des handicapés visuels, aveugles et mal voyants et de les sortir de leur isolement.

La nouvelle responsable du secteur de Valréas, Michèle JOLIVET, vous fait part des moyens mis à la disposition de ces personnes. Actuellement, il existe de nombreux outils pour améliorer leur vie de tous les jours (matériels parlants: montre, balance, réveil, calculatrice...). L'accès à Internet avec synthèse vocale, le GPS, la tablette numérique, l'I phone, la machine à lire, le télé agrandisseur...sont autant de nouvelles technologies qui peuvent aussi aider à rompre la solitude de toutes ces personnes.

Des rencontres régulières vont être mises en place ainsi que des ateliers et des sorties selon les besoins.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la responsable du secteur au **04 90 41 91 16** ou au **06 24 57 44 67** ou bien encore par courriel : jolivetmichele@orange.fr

Nettoyage de Printemps



Pour la cinquième année consécutive, votre **Conseil Municipal** organise un grand nettoyage du village et de ses abords le

samedi 27 avril de 9h à 11h.

Merci de vous présenter, si

vous êtes volontaires, à 9h devant la mairie où gants et sacs poubelle vous seront remis. Port de gilet de sécurité conseillé.

Cette opération sera reportée au samedi 4 mai en cas de pluie.

Campagne Ambroisie

En association avec l'INRA, une large information sera menée au cours des deux prochains mois sur l'éradication de l'ambroisie, cette plante invasive dangereuse pour notre santé. Cette campa-



gne sera réalisée sous forme d'affichage, à Grillon tout d'abord, puis dans un grand nombre de communes avoisinantes.

Une réunion d'instruction aura lieu le vendredi 31 mai (heure à préciser) à l'auditorium de la Maison Milon et sera suivie d'une promenade commentée dans des sites touchés, le samedi 1^{er} juin, afin de nous aider à identifier cette plante au pollen hautement allergisant.

État Civil

NAISSANCES

- Jillian **GISSEROT** né le 27 décembre 2012
- Lila Leyna EL MANSOURI
 née le 10 janvier 2013
- Rafaël Sébastien Bernard NABETH
 né le 22 janvier 2013
- Florian Louis Paul GIRY
 né le 12 février 2013
- Lisa Marie Françoise Marianne BOUVIER
 née le 21 février 2013
- Gabin Rémi Joris **DUPUIS** né le 7 mars 2013
- Mathis Nicolas Jean BURGHGRAEVE
 né le 17 mars 2013

DÉCÈS

- Monsieur Marcel BOYER
 le 8 janvier 2013 à Malaucène
- Madame Nicole TOURNIER
 le 30 janvier 2013 à Valréas
- Madame Alice GEMENS née NICOLAS
 le 2 février 2013 à Avignon
- Monsieur Max SABATERY
 le 5 février 2013 à Grillon
- Monsieur Henri GRANJON
 le 8 février 2013 à Vaison-la-Romaine
- Madame Georgette RICOU née MURE
 le 10 février 2013 à St Paul-trois-Châteaux
- Monsieur Francis AUBRESPIN
 le 19 mars 2013 à Orange

Voirie 2013

La nouvelle tranche de travaux de voirie concernera tout ou partie des voies suivantes : montée du Vialle, chemin des Genêts, chemin de Chaud-Abri, chemin d'Authèze, traverse d'Authèze, impasse de l'abreuvoir et route des Combes. Cela portera à 18 kms la voirie « courante » remise en état depuis 2008.



LOU GRIHOUN N° 21

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon
Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81
Directeur de la publication : Jean-Marle GROSSET
Rédaction et conception : Commission Communication
Réalisation : Odile FORD
Imprimé par Marque Déposée (Condorcet) à 850 exemplaires
Dépôt léaal : avril 2013

Foire de Grillon

La foire du dimanche 26 mai sera précédée, le samedi soir, d'une paëlla sur la Place de la Bourgade (repli dans la salle des fêtes en cas de pluie). Réservation obligatoire au Point Info. Nombre de places limité!



D'autre part, si vous êtes intéressés par un emplacement pour le vide-grenier du dimanche, gratuit pour les Grillonnais, veuillez vous inscrire en mairie avant le jeudi 23 mai.



À vos Agendas

Retrouvez tout le programme associatif dans Les Grillonnades

- Lundi 15 avril : Suite à leur résidence en 2012 au Cube de Valaurie, Drôme provençale, le collectif La Liseuse propose une lecture d'un texte de Tatiana Arfel, L'Attente du Soir. Maison Milon à 18h30. Entrée gratuite.
- ~ <u>Samedi 27 avril</u>: nettoyage de Printemps (voir page 3).
- ~ Mercredi 8 mai : cérémonie à 11 h.
- Vendredi 17 mai : vernissage de la 3^e exposition de peintures & sculptures dans « la grotte » sous Vialle à 18h. Exposition ouverte de 9h30 à 20h du vendredi 17 mai au lundi 27 mai.
- ~ Samedi 25 mai : soirée paëlla (voir ci-dessus).
- ~ <u>Dimanche 26 mai</u>: grande foire provençale et vide-grenier dans tout le village (voir ci-dessus).
- ~ <u>Vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin :</u> réunion sur l'ambroisie et promenade commentée (voir page 3).
- ~ <u>Samedi 8 juin</u>: lecture-spectacle musical de l'œuvre de Mario Rigoni STERN, Sentiers sous la Neige par la compagnie Cour en l'Air, avec Jeff PICARDI à l'accordéon et les voix de Roland PEYRON et Éric POIRIER. Auditorium Maison Milon à 20h30.
- ~ <u>Vendredi 21 juin</u>: fête de l'école élémentaire à 18h.
- ~ <u>Samedi 22 juin</u>: fête de la musique en soirée, Place de la Bourgade, organisée par l'Association familiale et l'association *Grillon.ados*.
- Vendredi 28 juin : fête de l'école maternelle à 18h.
- Lundi 1er juillet au soir : clôture du concours d'écriture « Dis-moi dix Mots » organisé par la Mairie.
- ~ Mardi 2 juillet: fête du CLAE à 18h.